

UN SITE EN PERIL...



RÉHABILITATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN PIERRE SÈCHE

Description

Site emblématique construit à la fin du XIXème siècle sur le versant sud du géosite du Rocher volcanique de Soutron, ce jardin de terrasses est circonscrit par des murs d'enceinte en pierre de phonolite prise sur place. Représentatif de notre patrimoine historique local et du patrimoine ardechois, il offre un exemple à la fois unique et remarquable de l'aménagement en terrasses des pentes de nos montagnes ardéchoises. Au milieu de plantations de sapins Douglas, ce jardin clos est resté un « monument », une sorte de « coin de paradis ». Entièrement aménagé par des ouvrages en pierre sèche révélant l'unicité et la très haute qualité des techniques constructives, l'espace a été pensé, dessiné, aucune pierre n'ayant été laissée au hasard. On y trouve une superbe écluse et un abri voûtés intégrés dans des murs de soutènement dépassant parfois les 4 mètres de haut, ainsi que des escaliers « volants » (succession de corbeaux) permettant de communiquer entre les terrasses.

Les parcelles voisines sont différentes, issues d'un aménagement pierre à pierre, action après action, au jour le jour ou génération après génération, pour répondre aux contraintes de la pente. Les murs sont le fruit d'un long empilement de pierres, ouverts au fortuit et aux aléas de la pente, selon des gestes techniques sûrs mais non coordonnés par une unité de temps et un dessin directeur d'aménagement.

Suite aux récentes coupes de bois, le paysage initial est réapparu comme un écho au travail des générations passées, avant mécanisation. Ce jardin clos a été très longtemps cultivé pour produire des légumes et des céréales, jusqu'à sa transformation en un forêt de Douglas dans les années soixante. Pour mieux connaître son vécu, une collecte d'informations a débuté auprès de la population et par consultation d'archives. Armés d'un bêcheur, certains anciens se souviennent y être venus planter des pommes de terre et même semer du blé.

A mi-chemin entre les hameaux de Massas et de Soutron sur la commune d'ARGENS



Entrée du site (DSC00886)



Calèche côté ouest (P1010466)



Plantation Douglas (P1010418)



Escalier entre terrasses (P1010385)



Ecluse (P1010417)



Escalier d'accès aux terrasses supérieures (P1010382)



Voûte de l'écluse (P1010393)



Cabane voûtée (P1010389)



Muret d'enceinte côté Est (DSC00882)



Muret de soutènement côté sud (DSC00437)



© Crédits photographiques : Catherine Blanc & Gérard Colange

Etat de péril et travaux envisagés

Cet extraordinaire jardin clos a failli être ruiné lors de travaux de déforestation, travaux qui ont été arrêtés à temps par l'intervention d'un membre d'une association patrimoniale locale. La commune d'Arcens a acheté la parcelle en juillet 2018 pour stopper les opérations d'abattage conduites par le propriétaire de ce site enfoui au milieu d'une forêt privée de résineux recouvrant le versant sud. Actuellement, ce jardin forme un îlot de Douglas isolé sur un versant déboisé. Il s'avère nécessaire d'intervenir rapidement pour abattre les arbres, leur éventuelle chute, en période de tempête par exemple, représentant un réel danger pour les constructions.

Pour le protéger et lui redonner vie, ce site nécessite la réalisation de travaux techniques. Murets de clôture ou de soutènement, écluse et abri, tous ces ouvrages, malgré tout bien conservés en dépit des plantations de résineux, doivent être partiellement repris (brèches) ou révisés pour éviter leur dégradation et permettre au site de retrouver son état d'origine, et de vivre. En particulier, les couronnements des murets, qui permettent de maintenir les clôtures en bon état, sont à vérifier et éventuellement à corriger.

L'abandon de l'écluse a modifié le chemin de l'eau en amont, conduisant à créer un ventre dans le mur de soutènement en haut du site, le long du chemin muletier. Tous les appareillages de gestion de l'écluse, en amont comme en aval, doivent être nettoyés et réhabilités pour retrouver leurs fonctions initiales. De même, la cabane a été vandalisée : l'encadrement de la porte en pierre taillée a disparu. Il convient de restaurer la façade ainsi que la couverture en lauzes afin d'éviter une détérioration de la voûte en pierre sèche.

Tous les ouvrages restaurés feront l'objet d'une étude spécifique qui sera restituée dans un document. Certaines actions, comme la restauration du système d'écluse, nécessiteront une étude préalable plus approfondie auprès d'autres ouvrages locaux similaires. Les travaux sont conduits en s'appuyant sur les conseils de la Fondation du Patrimoine, de la Direction de la Culture du Département et du PNR des Monts d'Ardeche.

Projet de valorisation et animation

Collectivité, associations patrimoniales et école vont participer à la réhabilitation de ce jardin clos afin de le promouvoir en tant qu'**atout patrimonial, pédagogique, culturel et touristique**.

La forte esthétique architecturale de ce site patrimonial conduira à utiliser ce jardin clos comme support pédagogique pour organiser des chantiers participatifs sur le travail de la pierre sèche et son entretien (bénévoles, insertion...).

La qualité du sol permet l'implantation d'un **verger communal collaboratif**. L'idée est de poursuivre les travaux pédagogiques amorcés par un botaniste local, autour de la préservation et de l'entretien **d'arbres fruitiers de variétés anciennes**. Avec l'appui d'un architecte-paysagiste pépiniériste, des opérations d'entretien (taille, greffe...), ouvertes à tous, pourront être organisées. Ce site emblématique et son environnement paysager étant propices à l'organisation d'animations culturelles, un espace d'accueil sera aménagé sur la terrasse du bas, avec un mobilier en bois résineux fabriqué sur place.

Un **projet pédagogique** se met en place avec l'école d'Arcens. En s'appuyant à la fois sur la connaissance des éléments fondamentaux du site et sur l'histoire du lieu, les élèves suivront la rénovation du site. En « s'appropriant » leur patrimoine, ils pourront partager cette connaissance (accueil autres écoles). Ce projet participe à la formation d'une **mémoire collective locale**.

Ce lieu sera inscrit dans les **haltes patrimoniales** des circuits de découverte de type « De géosite en géosite » et de valorisation des terrasses et ouvrages en pierre sèche. D'Ardeche. Ce jardin clos constitue, avec la charmante chapelle implantée au sommet du Rocher de Soutron, le **deuxième trésor culturel et touristique de ce remarquable géosite du Géoparc mondial Unesco des Monts d'Ardeche**.



Travaux de restauration

Abattage & débardage d'arbres sans détériorer les murailles, et mise en stock sur la plate-forme communale près du chantier..... 22 000 € (HT)

Renforcement du pied de murailles sur le chemin avec apports de remblais pris à proximité, environ 400 m³..... 4 200 € (HT)

Visite-conseil architecte paysagiste pour aménagement site..... 360 € (HT)

Etude, encadrement et restauration d'un aménagement paysager en pierre sèche, terrasses, murs, cabane et écluse..... 43 000 € (HT) (dont étude aspects historiques, ethnographiques & naturalistes. 2 500 € (HT))

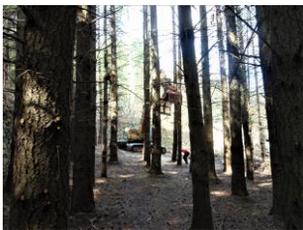
Soit un **total de 69 560 € (HT)**

Chaque restauration sera faite dans le **respect des dimensions et techniques constructives originales**, d'où un premier travail d'analyse et de compréhension de ces éléments en amont de la restauration. Le compte rendu technique (mesures et consignes) présidera à la restauration elle-même, **restauration à l'identique avec les matériaux** restés en place.

Chacune de ces **actions** est également conçue comme **ouverte au public** dans le respect des normes de sécurité et de la finition des ouvrages dans les temps impartis : les équipes de référence seront disponibles pour des actions de partage de savoir, de transmission des gestes et techniques.

Ceci s'articulera selon trois axes ;
1/ des **Journées d'information** auprès des restaurateurs (scolaires, tout public),
2/ des **stages participatifs** lors desquels des personnes dument inscrites seront encadrées pour la restauration des ouvrages ;
3/ des **comptes rendus de travaux** rédigés détaillant les éléments techniques de la restauration, le dimensionnement et l'analyse des appareillages (drains...).

Pour finir, **deux aspects spécifiques, naturaliste et anthropologique**, seront développés au cours des travaux :
- récolte-inventaire des espèces présentes dans les murs, ce qui permettra une analyse naturaliste scientifique de ces ouvrages ;
- récolte de la parole de personnes qui ont connu ou utilisé cet espace-jardin, parole historique qui apportera une profonde pluri-générationnelle au projet.



UN SITE D'EXCEPTION... EN COURS DE RESTAURATION

2020



Plan de financement prévisionnel fin juin 2020

COUT GLOBAL DES TRAVAUX : 69 560 € HT, hors achat parcelle par Commune d'Arcens (11,07 k€).

* Subventions publiques	Montant de l'aide sollicitée :	Montant de l'aide obtenue :
Département, via le FIPA ¹	19 000 €	23 000 €
Région, via le PNRMA	5 000 €	5 000 €
Fondation du Patrimoine (Région).....	- €	7 000 €
Commune d'Arcens (vente résineux abattus)...	3 000 €	En cours
* Mécénat populaire		
55 donateurs privés, via la plate-forme de souscription publique de la Fondation du Patrimoine	25 560 €	11 590 €
* Mécénat d'entreprise (y c. Banques)		
Crédit Agricole (C. locale + Fond. Pays de Fr.).....	9 000 €	12 000 €
Autres entreprises locales.....	8 000 €	500 €
TOTAL	69 560 €	58 590 €

¹FIPA : Fonds Innovant en faveur des Patrimoines Ardéchois

Partenaires et financeurs



A ce jour, l'aide obtenue est de 61 590 €, en intégrant les 3 k€ de la vente du bois abattu. Le reste à charge est d'environ 8 000 €.

Les appels à dons se poursuivent.

Essai de datation de l'aménagement du Jardin clos du Pré-Nouveau à Arcens (Ardèche)

Louis CAGIN - Extrait de : *Etude historique d'un espace paysager monumental dans les Boutières*, Université de Nîmes, 2020

Etude selon deux axes :

- les aménagements sur site : analyse paysagère et analyse technique,
- les archives et les documentations : généalogie des propriétaires du terrain, cadastres, travaux des géographes et historiens.

Cadastre napoléonien 1843



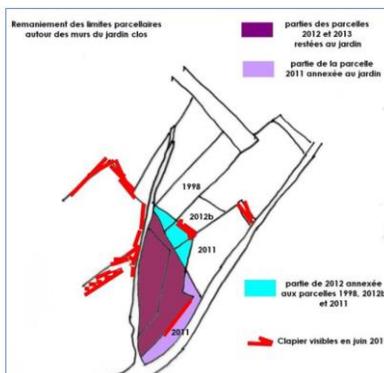
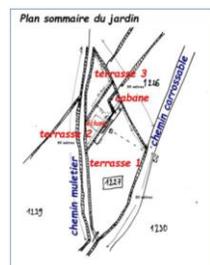
Cadastre rénové 1969



Le parcellaire de 1969 correspond à l'emplacement des murs du jardin actuel. On peut en déduire que la construction du jardin a eu lieu après le milieu du XIXe siècle.

- Le jardin est une construction postérieure à l'aménagement traditionnel des terrasses du coteau

Les murs de soutènement du jardin ne sont pas en alignement avec ceux des aménagements alentours

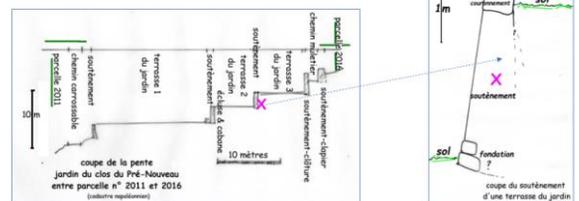


- L'aménagement du jardin dans la pente

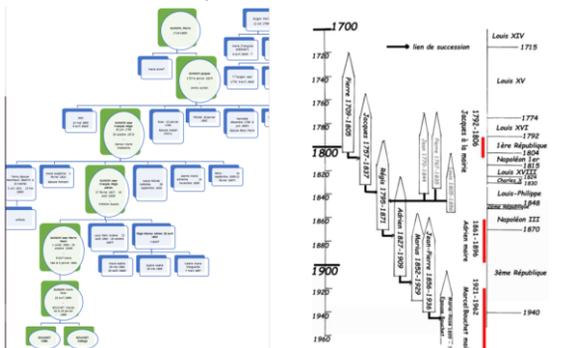
Le jardin reproduit des structures existantes décrites par Jean-François BLANC sur le terroir (BLANC, Jean-François, *Terrasses d'Ardèche ; Paysage et patrimoine*, 2001).

Par contre notre jardin ne se situe pas aux endroits où de telles structures sont localisées dans le finage.

Il est surdimensionné, par la taille de ses planches et par la taille de son échuse.



- Les archives nous permettent de suivre ses propriétaires, la famille GUIGON, depuis le début du XVIIIe siècle



- Notables éduqués, propriétaires terriens, nous suivons la famille aux niveaux professionnel et politique



Par deux fois, ses paterfamilias sont maire d'Arcens, Jacques à la Révolution et pendant 14 ans, puis Adrien entre Napoléon III et la 3e République pendant 40 ans. La famille aboutit, au début du XXe siècle, à la fratrie Marius et Henri. Les frères se partagent l'héritage.



Marius, l'aîné, est géomètre expert. Il s'installe au Cheylard où il poursuit l'ascension sociale et les intérêts commerciaux de la famille. Henri, reste à Massas, berceau du domaine familial qu'il gère, dont il hérite en grande partie.

Tout coïncide pour nous permettre d'affirmer :

- que les deux frères ont commandité la construction du jardin au début du XXe siècle ;
- que les compétences professionnelles de Marius ont certainement été mises en application, ce qui explique la maîtrise professionnelle de la mise en œuvre des maçonneries.
- s'ils ont reproduit une structure traditionnelle, il s'agit pourtant optimisée pour créer un espace de production agricole intensive.

Le jardin marque une rupture dans l'évolution des aménagements de pente mais reste traditionnel dans sa mise en œuvre (pierre sèche, agriculture manuelle). La mécanisation et l'exode rural entraîneront l'abandon du coteau.

Le jardin continuera dépendant à être cultivé jusqu'en 1965. Il est alors planté de sapins Douglas et sombre dans l'oubli.

- Ceci est également confirmé par l'analyse des appareillages et la gestion de la pente

Appareillages des murs du jardin



Appareillages des murs alentours



UNE PIERRE SUR L'AUTRE au Jardin clos



TECHNIQUES VERNACULAIRES

« Une pierre sur l'autre » est une association dont la mission est d'œuvrer à l'étude et à la transmission des techniques vernaculaires d'aménagement paysager agraires et pastoraux. Focalisée sur les aménagements utilisant le sol et les composants d'un lieu pour sa propre réorganisation, elle développe une approche historique de la pierre sèche comme technique terrassière et 'autochtone' du territoire que l'on peut opposer à une pratique purement maçonnerie et liée à la seule prise en compte de l'appareillage des pierres et de sa technicité.

Quelques actions « Une pierre sur l'autre » sont présentées sur le site : <http://unepierresurlautre.wordpress.com>

Des comptes rendus de restaurations et d'aménagements vous permettront d'y saisir l'esprit dans lequel l'association travaille, s'attachant non seulement à restaurer physiquement les « espaces » et leur bâti mais également à étudier et comprendre leurs spécificités

UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS

Liée à un réseau d'associations impliquées dans la sauvegarde du patrimoine et la collecte des inventaires déjà réalisés sur les constructions en pierre sèche, elle récolte les publications spécialisées et constitue ainsi un **centre de documentation** dont un catalogue est consultable en ligne.

Elle réalise, en lien avec un réseau de spécialistes, un **inventaire naturaliste malacologique** lié aux constructions en pierre sèche pour la prise de conscience de la particularité écologique de ces milieux.

L'association suit des organismes œuvrant sur les mêmes sujets et attachés à l'étude **pluridisciplinaire des paysages** telles que :

- SPS, Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche
- ITLA, International Terraced Landscape Alliance
- CERAV, Centre d'études et de Recherche d'Architecture Vernaculaire.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

L'association s'appuie sur un réseau de professionnels habitués aux **actions de transmission et de vulgarisation**.

Louis Cagin est l'auteur de deux ouvrages de référence chez Eyrolles :

- « Construire en pierre sèche », 2011
- et « Pierre sèche - Théorie et pratique d'un système de construction traditionnel », 2017.

Il est aussi l'animateur d'un blog où il permet à tou(te)s de s'approprier les bases techniques et théoriques des aménagements paysagers en pierre sèche :

<http://pierreseche.over-blog.com>

Albin Cavatorta, Solveig Bjurström, Thomas Moron et Fabien Jolivet sont des murailliers formateurs ayant déjà encadré des stages pro et/ou de découverte au sein d'organismes de formation, de collectivités ou d'associations liées à l'environnement. Les publics encadrés pouvant être professionnels, amateurs, auto-construc-teurs, jardiniers, propriétaires de parcelles, scolaires...

LA PIERRE SÈCHE, SA TRANSMISSION

Une pierre sur l'autre propose de mutualiser et de rendre publiques ses études et connaissances, et d'œuvrer à l'auto-construction. Cette transmission se conçoit également par l'ouverture de ses chantiers de restauration à la participation des publics intéressés dans le cadre de journées participatives, d'initiation ou de transmission des savoirs.

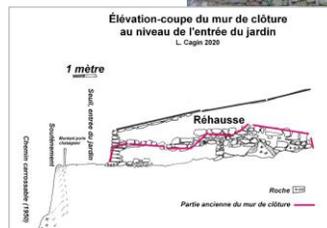
Les aménagements anciens reposent sur des savoir-faire ancestraux et aujourd'hui menacés de disparition, voire oubliés. Le danger pour leur préservation provient principalement, d'une part de l'absence de sensibilisation à leur valeur, d'autre part de la perte du savoir-faire nécessaire à leur entretien.

Chacun de ces aménagements doit en premier lieu être étudié et documenté :
- au niveau historique et anthropologique par la récolte des « histoires » qui continuent à les caractériser à l'échelle locale ;
- au niveau technique, par une analyse sans a priori de techniques normatives de leur système de construction pour en rendre compte et comprendre leur particularité.

Ceci permettant au final, non seulement leur restitution dans l'art de faire et l'esprit qui ont présidé à leur installation, mais aussi de proposer aux locaux, dans une économie « autochtone », de s'approprier des modèles d'aménagements adaptés aux ressources micro- locales.

LE TRAVAIL AU JARDIN CLOS

- ❖ Extraction de pierres « de carrière » et non utilisation de pierres « de croûte »
- ❖ Un travail minimal de taille : reprises de faces de parement, mais rarement reprises de faces d'assises
- ❖ Un travail « au cordeau » qui donne la spécificité esthétique
- ❖ Des spécificités qui permettent de dater une partie plus ancienne du mur (porte)



MURAILLEUR - TERRASSIER



Vue de l'intérieur, cette cabanne révèle les viges de son appareillage



Image symbolique de la cohabitation des pratiques

- Au premier plan, un mur de soutènement de route, ouvrage d'art appareillé à joints vifs (fin XIXème début XXème) sur lequel passe toujours la départementale.
- Au deuxième plan des soutènements d'ovettes appareillés à pierres sèches (Haut Var).

Extraits de : Louis Cagin, « Murailleur terrassier », Cahiers de l'Aser n° 21, Association de sauvegarde, d'étude et de recherche pour le patrimoine naturel et culturel du centre Var, Le-Val, décembre 2019.

LE METIER

Land-Art, restauration du patrimoine traditionnel tels que cabanes, clôtures, calades, aménagements de jardins d'agrément, soutènements, ouvrages d'art routiers ou ferroviaires... jusqu'aux revêtements d'ouvrages ne laissant pas apparaître le mortier entre les pierres : voici les champs d'activité de ce **nouveau métier de murailleur ou murailleur** (J. O. janvier 2016) qu'il est aujourd'hui évident pour tous de faire correspondre au domaine de la **Pierre sèche**. Il se définit comme **l'action de maçonner à sec**, c'est-à-dire d'appareiller les pierres sans utilisation de liant ou de mortier.

Cette activité, accomplie en toute simplicité et efficacité, mise en œuvre depuis la nuit des temps, fascine notre modernité toujours plus dématérialisée et en quête de lien avec son substrat. Alors que cette pratique a accompagné, sur bien des territoires, l'utilisation anthropique de l'espace et le développement de notre espèce tout au long de son histoire, **l'apparition du métier est toute récente**.

La maçonnerie à sec peut se définir selon deux axes :

- le rapport au **sol** et à l'**espace**,
- le rapport au **geste** ou au « faire ».

Il faut inverser le regard actuel, qui met en valeur les seuls ouvrages maçonnés, pour saisir un paysage dans sa dimension construite. Si le « **murailleur-murailleur** », en perdant la perspective du sol autrement que comme « objet physique » à soutenir, s'est détourné des logiques constructives qui président à sa mise en place comme espace de vie ou destiné à l'être. Ses pratiques ne savent plus restituer ou protéger les terroirs dans leur cohérence, leur complexité et leur richesse biologique, ni développer et transmettre les savoirs qui les avaient générés.



Cette restauration dictée par les seuls impératifs techniques ne respecte pas le site et son histoire

LE RAPPORT AU SOL

Dans sa dimension paysagère, le sol est un **espace non artificialisé destiné au végétal**.

L'appareillage et l'organisation des granulats et pierres créent des structures adaptatives et drainantes parfaitement adaptées aux contraintes spécifiques des sols, à l'espace de vie des végétaux et à la cohorte des espèces qui les accompagnent. Ces aménagements « **autochtones** » se font avec les seuls matériaux du lieu ; ils **réorganisent le sol** ou le substrat d'origine en **l'utilisant comme matériau**, et **aménagent l'espace** en regroupant trois actions : aménagement, construction et approvisionnement. Tous ces ouvrages sont construits sur une base technique **d'organisation du sol avec et par le sol**, mise en œuvre par le **terrassier** qui s'adapte à la ressource géologique.

Le terrassier « **construit le sol** », en produisant, pour la plupart, des petits ouvrages à taille humaine. Pourtant, leur ensemble structure, aménage globalement des « **terroirs** » et dessine des paysages. Ces terroirs sont autant d'espaces **construits**, entretenus et exploités de façon cohérente dans le but ultime de productions agricoles, pastorales, artisanales, sylvicoles... nécessaires à la vie de la collectivité des habitants.

Les murailleurs doivent être « **terrassiers** », entendus eux aussi comme concepteurs d'ouvrage en pierre sèche, mais liés au sol qui les englobe et aux végétaux qui les habitent et pour lesquels ils sont installés.

PERSPECTIVES

De nos jours, la perspective terrassière partant du sol, dans la conception et la construction des aménagements paysagers avec pratique de la pierre sèche, n'est pas reconnue. Nous proposons de réactiver la tradition des « **murailleurs-terrassiers** » et de réintroduire dans notre modernité leurs savoirs et leurs techniques.

Le **sol** est fréquemment renvoyé au statut de « matière première », alors qu'il est un **bien commun**, souvent résultant d'un **processus anthropique long**, généré et entretenu par **des techniques et des connaissances complexes**. Aujourd'hui, la ruine de beaucoup de terroirs s'explique par l'abandon des sols dans leur **dimension construite** amplifiée par la perte de conscience de leur **valeur** et le déni des **savoirs** qui les mettaient en place et les entretenaient. Si les **paysages de terrasses murillées** sont souvent le **symbole de ces terroirs**, c'est que les murs ont largement survécu à la « ruine » du sol lui-même, à l'instar des donjons qui dressent encore leur structure mutilée au milieu de villages médiévaux disparus.

La pierre sèche doit continuer à se développer selon les **directions paysagères et naturalistes** qui consistent à construire des sols, les entretenir, décrire les terroirs et chercher des solutions à leur sauvegarde dans le respect de leur héritage et de leur « autochtonie ».

LE RAPPORT AU GESTE, AU « FAIRE »

Appareiller sans liant ni mortier, et sans intervenir sur les pierres, équivaut à réaliser des ouvrages dans le cadre de la gravité en assemblant les **pierres brutes en interaction dans leur seul équilibre**. Certains ont discrédité les ouvrages issus de la pratique terrassière de la pierre sèche, définis comme « intuitifs », « empiriques » voire « archéologiques ». Un large combat de la profession semble avoir réussi à donner ses titres de noblesse à cet appareillage décrié, et avoir convaincu de son opportunité spécifique. Cette démarche de justification s'est réalisée selon deux axes : la définition d'un panel d'**ouvrages** approprié, la validation de **gestes techniques**.

Les critères de qualité et d'assurance du travail bien fait ont délibérément exclu certaines pratiques en faisant fi de la simple efficacité. L'appareillage, par exemple, est devenu un exercice d'assemblage recherchant toujours plus de perfection dans le contact entre les modules par la réduction des espaces vides entre les pierres (**joints vifs**).

A l'opposé de cette démarche, l'appareillage « terrassier » met en équilibre des volumes selon des assemblages très divers dictés notamment par la forme des modules de pierres disponibles. Cet assemblage « grossier » installe des **espaces vides entre les modules**, qui font la **qualité de l'appareillage** pour les sols, et adaptent les murs à la vie végétale et, par contre-coup, à la diversité animale. Ces vides présentent une structure laissant un **degré de liberté à chaque pierre** individuellement et sur chacune de leurs faces, ce qui rend ces **structures adaptables et déformables**, grandes qualités pour cohabiter avec les racines et amortir les aléas du sol.

Mais, on peut justifier que l'on fait bien lorsque l'on fait « grossièrement » en développant une véritable **réflexion scientifique pluridisciplinaire** sur les valeurs des processus techniques qui permettent de **construire les ouvrages en fonction de leurs usages**.



Le joint dans le site d'un appareillage





CONSTRUCTION DE MOBILIER EN BOIS ROND

Contexte de cette thématique

Le projet d'aménagement de l'espace du Jardin Clos comporte un volet mobilier d'extérieur. Tables et bancs vont être construits en résineux Douglas, à partir d'arbres abattus qui seront conservés sur place (cycle de production particulièrement court).

Origine de la fuste

Le mot **FUSTE** vient du latin FUSTIS qui signifie **FÛT**. D'abord utilisé dans les pays nordiques, le **travail de fustier** s'est exporté dans les pays de l'est de l'Europe, puis en France à partir des années 80.

La technique

Le travail de la fuste correspond à utiliser des troncs d'arbres bruts, non équarris, pour construire des **maisons** ou fabriquer du **mobilier**, d'intérieur comme d'extérieur. Chaque construction est originale, et toujours personnalisée car chaque tronc garde sa courbure naturelle.

En France, on privilégie les essences locales, notamment les résineux, comme le Douglas, ou l'Epicéa. Pour sa conservation, le bois ne nécessite pas un lourd traitement : un simple fongicide et insecticide appliqué sur l'aboyer suffit.



CONSTRUCTION D'UN PIED DE LITHOPHONE EN BOIS ROND

Le contexte

Le projet d'aménagement de l'espace du Jardin Clos permet de croiser le volet mobilier d'extérieur avec la culture. Le support du lithophone sera dressé avec les troncs de Douglas laissés sur place.

L'histoire

Le mot **LITHOPHONE** vient du grec. Il est composé du préfixe **LITHOS** qui signifie **PIERRE** et du suffixe **PHONE** pour **SON**, et correspond donc à **PIERRE QUI SONNE**. C'est un instrument de musique datant de la Préhistoire.

La technique

Il s'agit d'un **instrument de percussion** formé d'un ensemble de pierres sonores suspendues, qui est frappé au moyen de baguettes en bois.

Certaines pierres frappées par percussion directe ont la propriété d'émettre une sonorité musicale comme un appareil construit par un facteur d'instruments. La plus connue est la **phonolite**, roche volcanique qu'en l'occurrence on trouve sur le rocher de Soutron où se trouve implanté le Jardin Clos.

